



Discours de passation de bâton 2025

Discours de Monsieur le bâtonnier, Louis Degos

18 décembre 2025

Première chambre de la cour d'appel de Paris

Seul le prononcé fait foi.

[Protocole.]

« Je reçois un projet de décret sur les avocats. Il n'y a rien qui donne au ministre de la Justice les moyens de les contenir. J'aime mieux ne rien faire que de m'ôter les moyens de prendre des mesures contre ce tas de bavards, artisans de révoltes, et qui ne sont inspirés presque tous que par le crime et par la corruption. Tant que j'aurai l'épée au côté, je ne signerai jamais un décret aussi absurde. Je veux qu'on puisse couper la langue à un avocat qui s'en servirait contre le gouvernement ».

Ces mots sont de 1804. Plus de dix ans après la suppression de l'Ordre des avocats. Napoléon écrit à son fidèle Cambacérès au sujet d'un projet de Décret portant rétablissement du barreau.

Vous l'avez noté : l'Ordre n'allait pas de soi. L'avocat, non plus.

Ce qui était vrai en 1804 l'est encore aujourd'hui : rien n'est acquis.

Jamais.

Ce bâton que tu me transmets, cher Pierre, encore brûlant de de ta passion pour notre Ordre, est le symbole d'une chaîne ininterrompue d'avocats et de bâtonniers qui, depuis les établissements de Saint Louis, ont tissé le récit de notre profession et le fil de nos valeurs.

Un véritable roman de geste de l'avocature, qui voit ce soir le 223ème bâtonnier (depuis qu'on les compte) passer le flambeau au 224ème...

Mais cette longue chaîne a connu des ruptures, dont nous devons nous rappeler, à l'heure où tout pourrait vaciller.

Oui, il fut une époque où l'Ordre n'exista plus.

Comme il fut un temps où l'Ordre existera mal...

Et si ce soir je souhaite que nous nous souvenions de ces moments de rupture, de discontinuité, c'est que l'époque que nous vivons est dure avec les institutions, avec les principes fondateurs, avec les valeurs que nous portons toutes et tous ici.

Nous savons avec Paul Valéry que les civilisations sont mortelles. Les institutions aussi.

L'institution ordinaire peut disparaître, l'institution judiciaire aussi ; l'avocat peut mourir, la République et la démocratie aussi.

Ces murs épais et centenaires du vieux Palais ne nous protègeront pas des chocs tectoniques qui déplacent les plaques démocratiques.

J'exerce dans un cabinet américain.

Je vois de près une démocratie – la plus grande, la plus puissante du monde – en quelques semaines, renverser la table, briser les acquis, mettre au pas les juges et au garde à vous les avocats.

Tout ce qui nous semblait ni possible, ni pensable peut advenir demain.

La paix, le droit, la justice, la prospérité sont désormais des hypothèses alors que la guerre, l'arbitraire et la faillite deviennent des options sérieuses...

Il est donc temps de décréter, ensemble, un état d'urgence démocratique et un état d'urgence économique pour notre barreau, pour les gens de justice, pour les citoyens et les entreprises que nous assistons et conseillons.

Oui il y a urgence.

Une urgence démocratique, d'abord.

Dans notre pays, aux fractures multiples et aux majorités introuvables, un seul consensus semble rallier tous les partis politiques : celui d'en découdre avec la magistrature, avec l'avocature, celui d'incriminer la justice comme source de tous les maux.

Nous sommes avocats : nous ne dépendons donc d'aucun pouvoir, d'aucune autorité ; ni politique, ni judiciaire.

Nous sommes trop indépendants !

Le sort des justiciables que nous représentons dépend du dialogue apaisé entre ceux qui ont la charge de voter les lois et ceux qui ont la charge de les appliquer.

Carine est ambassadrice de l'amiable, je pratique l'arbitrage et aussi la médiation. Nous saurons toujours nous poser en tiers de confiance pour renouer les fils du dialogue entre pouvoir politique et autorité judiciaire.

Oui, le sujet pour nous, gens de justice, est donc moins de savoir qui sera le prochain ou la prochaine Présidente de la république, que de combattre cette tendance pernicieuse qui voudrait faire croire que la justice serait subitement devenue l'ennemie du peuple.

Serions-nous devenus minoritaires ou inaudibles, nous, praticiens et porteurs des valeurs du droit ?

Nos motions, nos communiqués ne sont plus lus que par nous-mêmes.

Nous ne pouvons pas continuer à discuter en vase clos, à débattre de nos petits désaccords alors que l'opinion publique n'entend plus notre voix.

Nous devons, ensemble, magistrats, avocats, professions du droit, repartir à la rencontre de nos citoyens, débattre partout où se répandent les théories les plus fumeuses et dangereuses, expliquer et rassurer, répondre à leurs interrogations et calmer leurs inquiétudes, toujours légitimes.

Nous serons un Ordre qui ira porter la contradiction partout où l'on met en cause les valeurs de l'état de droit.

Nous ne laisserons pas les fâcheux et les factieux parler tout seuls. Pas une télé, pas une radio, pas un amphithéâtre n'échappera à notre devoir de vigilance.

Plus jamais ça.

Plus jamais un jour comme en octobre dernier...

Alors que nous inaugurons le parvis Robert Badinter, alors que Feu notre Confrère entrait au Panthéon, recevant ainsi l'hommage de la Nation, des éditorialistes insultaient, en direct, son honneur et sa mémoire en le désignant comme « l'avocat des voyous » et – je cite encore – « le ministre des ordures »...

Plus jamais nous ne devons laisser passer, laisser parler, laisser tromper...

C'est la raison pour laquelle je mobiliserai l'ensemble des ressources du barreau et de l'Ordre pour que nous reprenions pied dans les médias, partout où le débat public s'organise sans nous ou contre nous.

C'est la raison pour laquelle je souhaite que chacun des membres du conseil de l'Ordre s'implique dans ce débat public.

Je veux vous rendre hommage, ce soir, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil.

Madame la vice-bâtonnière l'a dit, il n'est pas de plus noble et courageuse tâche que de défendre notre serment, que de représenter, gracieusement, nos Confrères face à l'orage qui gronde.

Au nom de tout le barreau – c'est un honneur pour moi de vous le dire – je vous remercie.

Oui l'état de droit doit devenir une grande cause nationale !

C'est aussi la raison pour laquelle nous avons décidé de regrouper dans un grand pôle tous les services et actions de l'Ordre qui sont consacrés à l'accès au droit et à la défense des libertés.

Ce pôle aura pour mission de définir et donc de poser les « lignes rouges » infranchissables en matière de respect de l'état de droit et de libertés publiques et individuelles.

Il devra aussi répondre aux menaces budgétaires sur l'accès au Droit et aux tentations de restriction des libertés, des droits de la défense, des droits d'action et des droits de recours.

C'est la raison pour laquelle, enfin, nous avons convoqué le 14 janvier prochain tous nos confrères lors d'une assemblée générale extraordinaire de notre barreau pour décider des moyens à mettre en œuvre pour nous jeter, tous ensemble, dans cette bataille de l'opinion.

Et nous élargissons notre appel à tous les barreaux, aux magistrats, aux professions libérales, aux corps sociaux, économiques et culturels qui tous veulent devenir, avec nous, des avocats de la République !

Oui, plus que jamais, il y a une urgence démocratique.

Il y a aussi, je l'ai dit, une urgence économique – c'est le nerf de la guerre.

Mais sommes-nous prêts ? À l'économie du droit ? À l'économie de l'intelligence artificielle ? À l'économie de l'amiable ?

Sommes-nous prêts ? À accompagner les entreprises françaises face à une concurrence toujours plus agressive ? À accueillir les investisseurs étrangers dont notre pays a tant besoin ? À faire de nos cabinets des entreprises de droit, durables, responsables et prospères ?

Notre rôle est de préparer notre barreau.

Nous avons des atouts que personne n'a, ni en France ni en Europe.

Le barreau de Paris est une place judiciaire et juridique de premier plan dans le monde. C'est aussi une place économique.

Il faut que nous l'assumions et surtout que nous l'opposions à ceux qui voudraient, comme en 1804, nous fragiliser.

S'en prendre aux avocats, ce n'est pas simplement s'attaquer à l'état de droit. C'est aussi s'en prendre au PIB.

L'économie du droit doit devenir un enjeu national.

Nous ferons en sorte qu'elle prenne toute sa place dans le débat de 2027.

Et nous demanderons la création d'un secrétariat d'Etat dédié.

Le barreau de Paris est un barreau capital, capitale du droit en Europe, car le plus puissant de l'Union européenne. Comme Roissy pour les passagers ou Rotterdam pour les marchandises, Paris doit s'affirmer comme le hub des services juridiques et financiers du continent.

Mais l'économie du Barreau ne se résume pas à l'international.

Et surtout l'économie ne chasse pas le juridique.

De même que la modernisation n'exclut pas la tradition.

L'économie, c'est pour tous les avocats.

Le barreau ne se réduit pas à être une sorte de « start-up nation » qui laisserait à quai celles et ceux qui ne prendrait pas le train de la modernité en marche.

Nous accompagnerons et nous aiderons tous les avocats face à cette urgence économique.

Voilà ce qu'il nous appartient de préserver, de développer, de promouvoir.

Voilà ce qui nous anime, Carine et moi.

Nous nous sommes présentés au bâtonnat avec Carine parce que c'était elle, parce que c'était moi.

Parce que ce sera 2026 (les municipales) et 2027 (les présidentielles),

Parce que nos divisions nous étaient insupportables et parce que nous sommes « Ensemble, plus forts » !

Parce que ce barreau a tant à montrer et à démontrer,

Parce que maintenant, il faut y aller, il n'est plus temps d'attendre !

Face à l'urgence démocratique,

Face à l'urgence économique,

Nous proposons la méthode des 3 « R » :

- Restaurer
- Réformer
- Rassembler

Restaurer la place de l'avocat. Sa place dans la démocratie. Sa place dans l'économie. Et plus encore !

Restaurer d'abord l'unicité du secret professionnel. Il n'y a qu'un seul secret comme il n'y a qu'une seule robe, un seul serment, une seule déontologie, un seul statut de l'avocat, une seule profession.

Quand nous défendons, nous conseillons ; quand nous conseillons, nous défendons.

Bien malin celui qui sait dire où classer la gestion des risques ou le pré-contentieux.

Opposer le conseil et le contentieux est artificiellement intelligent et surtout dangereux.

Le secret est le même. Le secret est sacré.

Ce point n'est pas et ne sera jamais négociable.

Restaurer la puissance économique de notre barreau et le pouvoir d'achat de nos Confrères, en investissant massivement dans l'attractivité de la place de Paris, en accélérant le recouvrement des honoraires, en équipant les cabinets qui le veulent d'un outil numérique de gestion gratuit, tant pour l'Ordre que pour nos Confrères.

Restaurer la place et le rôle de l'Ordre et du bâtonnier : l'éthique et l'exemplarité doivent être au cœur de notre organisation ordinaire

Je rencontrerai début janvier les membres du comité d'éthique pour faire de ce comité un outil plus visible avec des moyens et des zones d'intervention accrus et renforcés.

Restaurer enfin l'accès au droit pour nos concitoyens en portant au cœur du débat électoral la proposition de créer une septième branche de protection sociale ayant vocation à couvrir les aléas juridiques auxquels les particuliers sont confrontés tout au long de leur vie.

Réformer ensuite.

Réformer d'abord notre profession et notre Ordre.

En commençant par nos règles professionnelles – qu'il faut savoir distinguer de la déontologie –, pour nous préparer à répondre aux chocs économiques et aux évolutions de la société.

La déontologie est notre gouverne, notre gouvernail... et c'est la raison d'être de notre Ordre qui en assure lui-même la régulation.

Nos règles professionnelles, quant à elles, sont des applications pratiques de notre déontologie, elles viennent réguler concrètement notre exercice, elles ont vocation à s'adapter.

J'ai présidé pendant six années la commission prospective et innovation du CNB.

Il ne faut surtout pas s'interdire d'évoluer.

Le futur est comme la nuit inconnue devant nous, il nous appartient de l'éclairer pour voir, et peut-être savoir, où nous allons.

Réformer avec et au Conseil national des barreaux qui est pour le barreau de Paris un outil, un territoire d'influence et non pas un concurrent ou un adversaire.

Le barreau de Paris sera donc en état de campagne permanente au sein du CNB, comme ailleurs, pour faire avancer ses projets de réforme indispensables.

Réformer l'EFB, jusqu'à la voir revenir ici, sur l'Île de la Cité, à côté de la Cour. C'est un de nos grands projets dont Madame la vice-bâtonnière a en particulier la charge.

Réformer les services de l'Ordre en priorisant la qualité de l'accueil réservé aux avocats : accueil physique, téléphonique, digital.

Vous payez des cotisations : l'Ordre doit vous répondre et vous accueillir.

C'est le minimum. Nous voulons le maximum.

Il faut enfin nous Rassembler.

Ce sera le premier acte de notre bâtonnat avec l'assemblée générale extraordinaire du 14 janvier dont j'ai déjà parlé.

Rassembler la profession.

Je l'ai dit, le CNB pourra compter sur Paris et devra compter avec Paris.

Nous souhaitons aussi intensifier nos relations avec les barreaux du ressort de la cour et les barreaux franciliens.

Avec une belle question prospective et concrète : quel(s) barreau(x) pour le grand Paris ? Au pluriel comme au singulier...

En finir, enfin, avec la partition Paris/province.

Qu'est-ce qui oppose un avocat toulousain, marseillais ou lyonnais à un avocat parisien ?

C'est la même robe à un bout d'épitoge près...

Rassembler la famille du droit en poursuivant et en amplifiant le travail avec les magistrats, que je remercie de leur présence ce soir.

Les magistrats de l'ordre judiciaire bien sûr, mais aussi ceux de l'ordre administratif, les juges consulaires, et prud'hommaux sans oublier mes collègues arbitres venus nombreux ce soir... En un mot, et pour n'oublier personne, tous ceux qui font vivre l'œuvre de justice.

Avocats et juges, nous devons agir de concert pour mieux valoriser et améliorer cette justice du quotidien qui n'intéresse que peu les médias alors qu'elle concerne tous les Français.

Oui, raffermir ces liens étroits avec toutes les juridictions sera l'une des grandes priorités de notre mandat.

Rassembler tous ceux qui, dans leur travail, dans leur fonction, touchent au droit : les entreprises et les syndicats, les policiers et l'administration pénitentiaire.

Et même le monde de la culture et notamment de la création audiovisuelle, ne serait que pour assurer une juste représentation de notre profession dans les fictions.

Après tout d'autres que nous font bien du placement de produit...

En 2026 et 2027, années électorales, nous transformerons l'Ordre des avocats en gigantesque *think tank* ouvert à tous ceux qui veulent réfléchir et débattre du droit sous tous ses aspects : c'est le grand retour de l'Open Paris Bar, pour ceux qui s'en souviennent !

C'est ici que le débat doit avoir lieu car c'est ici, dans ce barreau, que toute la palette du droit est représentée.

Que l'on puisse dire en 2027 : « cette réforme de la justice, c'est au barreau de Paris que nous y avons pensé » ...

Dans cet objectif, nous allons transformer Campus en Université d'été, ouverte à toute la société civile, qui permettra aux avocats de notre barreau de continuer à se former mais aussi à inventer l'avenir avec d'autres acteurs du droit et de l'économie.

Restaurer, réformer, rassembler : vaste programme, comme aurait dit le Général de Gaulle (dans un tout autre contexte toutefois) ...

Il nous faudra de l'énergie. Votre énergie.

En tant que bâtonnier, je compte sur l'expérience et les compétences de mes prédécesseurs.

J'aimerais être un bâtonnier qui leur ressemble un peu à tous.

Être international comme Bernard Vatier,
Avoir la sagesse de Dominique de la Garanderie,
Théâtral comme Christian Charrière-Bournazel ;
Comme Francis Teitgen, j'aimerais être disruptif ;
Innovant, comme Yves Repiquet ;
Incontournable comme Jean-Marie Burguburu ;
Habile, à l'image de Paul-Albert Iweins ;
Bâtisseur, comme le fut et l'est encore Jean Castelain ;
Fédérateur comme Christiane Féral-Schuhl,
Bretteur tel Pierre-Olivier Sur,
Législateur avisé tel Frédéric Sicard ;
Attentionnée comme Marie-Aimée Peyron ;
Courageux, à l'image du regretté bâtonnier Cousi.

Olivier Cousi, à qui je souhaite ce soir rendre hommage, est l'exemple même qu'un bâtonnier doit et peut tout donner pour son barreau.

Face à la pandémie, au conflit des retraites, face à la maladie, il eut le courage – et le panache – de tenir serré, jusqu'au terme de son mandat, ce bâton, symbole de l'unité de notre barreau.

Je pense à lui, avec vous, ce soir.

Julie Couturier, chère Julie, pourrais-tu me transmettre ton opiniâtreté et Pierre, ton flegme légendaire (qu'on a même qualifié de British) ?

Cher Pierre, (j'en arrive à toi)

« Pierre, tu as exercé ta fonction dans une période où rien n'était simple, rien n'était donné. Tu as, dans ce contexte, incarné le bâtonnier qui tient le cap, celui qui ne cède ni au tumulte, ni aux simplifications, ni aux clivages faciles. »

Pierre, voilà ce que l'IA m'a conseillé de te dire ce soir...

Elle n'a pas tort cette IA que tu affectionnes tant, mais moi, j'ai envie de lui répliquer :

« C'est un peu court IA, on pouvait dire... Oh ! Dieu ! ... bien des choses en somme...

En variant le ton, – par exemple, tenez : »

Farceur :

« Ton sens de l'humour, jamais, ne passera la grille d'un algorithme » ;

Factuel :

« Tu as été un bâtonnier intelligent, et sans artifice aucun. »

Reconnaissant :

« Un bâtonnier élégant avec ton successeur. »

Flatteur :

« Un bâtonnier conquérant pour ton barreau. »

Mais je crois pouvoir te le dire ce soir, j'envie avant tout le bâtonnier « bien aimé » que tu fus et que tu resteras.

Oui, un bâtonnier « bien aimé » et bien entouré de sa vice-bâtonnière, Vanessa Bousardo, et de notre Confrère Thierry Gontard, secrétaire et directeur général de l'Ordre que je remercie d'avoir accepté la charge de secrétaire du conseil national des barreaux (s'il est élu).

Oui voilà la lignée des bâtonniers qui m'entourent aujourd'hui et qui composent désormais mon ADN de bâtonnier.

S'y ajoute une autre influence, plus personnelle : Carine.

Carine, dont j'admire tout : la fougue, l'intelligence des situations, la vision qu'elle a de notre barreau et de notre profession, l'humanité et la fidélité, l'excellence de son parcours, sa lucidité et son sixième sens pour tout ce qui est « chic ».

Promis, chère Carine, ce sera chic !

Et j'entends notre trésorier ajouter « et pas cher »...

Le soutien de mes associés, des collaborateurs et salariés de mon cabinet K&L Gates, qui m'ont appris le sens de la fidélité et de l'efficacité.

Je les rassure : un bâtonnier n'est pas plus encombrant qu'un *managing partner*... Merci de me supporter !

Merci tout spécialement à Rick Giovanelli, un de nos big boss, d'avoir fait le déplacement depuis les Etats-Unis pour assister à cette cérémonie terriblement française.

Thank you Rick for being here. Especially to listen to long speeches. But don't worry, this is the last one and I'm almost done!

Je n'oublie pas non plus l'énergie de notre équipe de campagne, efficace et enthousiaste, qui est là ce soir et à qui nous devons tant.

Merci les amis !

Le soutien inconditionnel enfin de ma famille, de mon épouse Stéphanie, avocate elle-aussi mais d'un autre barreau, ce qui est salutaire et de nos enfants, qui, s'ils se demandent encore un peu ce qu'est un bâtonnier, sauront toujours trouver leur père ou leur beau-père.

Voilà ce dont je suis le nom,

Voilà ce à quoi je voudrais être fidèle, en gardant à l'esprit qu'un bâtonnier est tout, sauf un homme providentiel.

Je suis un bâtonnier qui dit « nous » :

Nous avec Carine,

Nous avec le Conseil de l'Ordre,

Nous avec les anciens bâtonniers,

Nous avec le Conseil national des barreaux,

Nous avec les magistrats,

Nous avec les avocats missionnés et les salariés de l'Ordre,

Nous, avec toutes celles et ceux qui savent, qu'au-delà des divergences, il y a un horizon qu'on peut atteindre où les intelligences se parlent et peuvent même s'entendre.

Nous avec toutes celles et ceux qui veulent s'engager, produire, développer, transmettre et innover.

Avec toutes elles et ceux qui savent que rien n'est impossible pour ce barreau historique, puissant, soudé et brillant ;

Avec toutes celles et ceux qui souhaitent, par les soirs bleus d'été, aller par les chemins d'une vie heureuse d'avocat,

Nous avec vous, et tous, avocats de la République !

Vive le barreau de Paris !

Je vous remercie.